

[Les services entreprises](#)

[Actualité juridique](#)

[Actualité RH](#)

[Clubs Experts](#)

[Formations du dirigeant](#)

[Intéressement](#)



Votre email :

Votre mot de passe: [Mot de passe oublié](#)

lundi 17 mai 2010

SERVICE AUX ENTREPRISES

Le label Empl'itude pour les Villages Clubs du Soleil !

le 12/05/2010



Le label Empl'itude, preuve de notre engagement d'Entreprise Socialement Responsable

Etre labélisé signifie que nous sommes reconnus pour nos actions en faveur de l'emploi, et ce à 3 niveaux :

- l'accès à l'emploi du public éloigné du marché du travail
- l'intégration et l'accompagnement des nouveaux salariés

- un engagement relatif à la diffusion des bonnes pratiques en faveur de l'insertion professionnelle.

L'obtention d'un label pour une entreprise comme la nôtre permet d'offrir à l'ensemble des parties prenantes (demandeurs d'emploi, salariés, clients, fournisseurs, réseaux économiques, institutionnels) une garantie sur la qualité sociale et éthique de nos modes de fonctionnement, tant sociaux, qu'environnementaux, qu'économiques.

Forts de nos 50 ans d'expérience, et de notre culture d'entreprise basée sur les valeurs Respect Solidarité Excellence, les Villages Clubs du Soleil se sont naturellement reconnus dans les critères d'exigences du label Empl'itude. Notre implantation géographique sur des territoires spécifiques et isolés, majoritairement en stations de sports d'hiver et notre fonctionnement saisonnier, nous ont naturellement conduits à prendre en considération les données sociales et humaines de notre personnel.

Au final, c'est la volonté de renvoyer l'image d'une entreprise accessible, et responsable, aussi bien auprès des publics en recherche d'emploi que des partenaires institutionnels, que de nos clients, dans laquelle le professionnalisme et la recherche de l'excellence doivent permettre de dépasser les clivages sociaux.

Sandrine Calvet
Directrice des Ressources Humaines

Plus d'info sur la labellisation ? 04 88 66 88 66 ou conseil@upe13.com



■ [Identifier, prévenir et réduire le stress dans vos équipes](#)
[Managers débutants ou confirmés, vous êtes tous directement concernés par les risques psychosociaux](#)



■ [Contrôles douaniers : le statut d'opérateur économique agréé \(OEA\)](#)
[Ce statut renforce le niveau de protection offert par les contrôles douaniers ; à terme, un véritable avantage commercial pour l'entreprise](#)



■ [Les services RH de l'UPE13 : une expertise, des outils, des conseils](#)
[Pour mettre en place des actions RH ou progresser dans votre organisation : pensez au diagnostic RH de l'UPE 13](#)



■ [La gestion du handicap dans l'entreprise](#)
[Mieux gérer son dossier « Handicap » : avez-vous pensé à l'action de sensibilisation ?](#)



■ [Formations du Dirigeant : programme du 2eme semestre 2010](#)
[Des formations qui collent à l'actualité pour vous tenir informés des dernières évolutions juridiques et sociales](#)



■ [Formation : optimisez votre plan, vos actions et votre budget !](#)
[Insatisfait des services de votre OPCA ? Optimiser votre plan de formation ?](#)
[Besoin de financements supplémentaires ?](#)



■ [Il y a des experts pour à peu près tout à l'UPE 13 !](#)
[Relations avec les Administrations, juridique, ressources humaines 04 88 66 88 66 : le numéro gagnant !](#)



■ [N'attendez pas que vos concurrents l'aient fait, prenez les devants !](#)
[L'UPE 13 vous accompagne pour décrocher le label empl'itude qui est notre label social territorial](#)



ACTUALITE

■ [Les services RH de l'UPE13 : une expertise, des outils, des conseils](#)

■ [La gestion du handicap dans l'entreprise](#)

■ [Reclassements à l'étranger : proposition de loi adoptée par le Sénat](#)

■ [Nuage volcanique : enfin du nouveau !](#)

■ [Comment faire face aux absences répétées et prolongées de vos salariés](#)

■ [Nouveau ! le Café des Services de l'UPE 13](#)

■ [TLPE : dans l'attente d'un décret](#)

■ [C.E.T. : report exceptionnel au 15 juin](#)

■ [Modification des dates des congés payés par l'employeur](#)

■ [Activité Partielle Longue Durée : conditions de mise en œuvre en 2010](#)

EN BREF

Les Services de l'UPE 13



Le point sur...

 [La taxe d'apprentissage 2010](#)

 [Démocratie Sociale - Loi du 21 août 2008](#)

 [Loi de Modernisation de l'Economie \(LME\) du 23 juillet 2008](#)

[Tous les dossiers](#)

Mentions Légales - Copyright

Services

[X](#)

Conseiller et accompagner les entreprises et les groupements professionnels

Vous avez une question ? besoin d'un conseil, d'un appui ? Sur tous les sujets qui concernent la vie de votre entreprise, l'UPE 13 vous apporte expertise et réseau.

Nos adhérents bénéficient d'une plateforme- conseil accessible par téléphone ou par mail pour répondre à toutes les questions qui concernent la vie de leur entreprise.

Notre équipe de consultants experts, forte de notre réseau de partenaires, offre également aux entreprises un accompagnement concret et sur-mesure.

Découvrez nos services personnalisés

Emploi A partir de vos besoins de compétences, l'UPE 13 vous accompagne, avec ses partenaires, sur l'emploi de publics prioritaires, vous permettant de faire face à vos obligations légales tout en bénéficiant des dispositifs d'aides existants

Gestion des contentieux Problème de prud'hommes ? Contentieux fiscal ? Nous vous conseillons avant toute procédure. En cas de contentieux déclaré, nous vous accompagnons dans la constitution de votre dossier.

Fiscalité, différend commercial, droit du travail Vous anticipez ou rencontrez des difficultés dans la vie de votre entreprise ? Nous pouvons vous aider.

Santé et sécurité au travail Pour réduire le nombre de jours de travail perdus ; prévenir les risques professionnels.

Formation -- DIF ? CIF ? Comment s'y retrouver ? Pour des formations adaptées à vos collaborateurs et à votre entreprise.

Accompagnement "taxe d'apprentissage". Pour faire de la taxe un investissement pour votre entreprise

Et aussi : création et transmission d'entreprise, international, export, GSC
